

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
Séance du 05 mars 2024**

Concernant l'approbation du compte d'administration du budget principal dressé par Monsieur Gilles MORTIER.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de Monsieur Didier GODOY, Après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2023 les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur Gilles MORTIER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget principal de 2023 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Numéros	Subdivision	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
		DEFICIT	EXCEDENT	Mandats émis	Titres émis	DEFICITS	EXCEDENT
85	Section de fonctionnement		38 247,18 €	247 493,71 €	288 939,14 €		79 692,61 €
06	Section d'investissement		3 359,10 €	358,01 €	4 678,83 €		7 679,92 €

Résultat de clôture en fonctionnement : 79 692,61 €

Résultat de clôture en investissement : 7 679,92 €

Le Président s'est retiré pour le vote et n'a pas fait valoir les pouvoirs des élus qu'il représentait.

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Richelieu, le 05 mars 2024

PRESENTS :

Mme Isabelle RAIMOND PAVERO - Mme Sophie LAGREE –

Mme Aurélie ROCHER - Mme Florence BOULLIER – M. Gilles MORTIER

M. Didier GODOY – M. Denis MOUTARDIER – M. Vincent NAULET – M. Christian PIMBERT – M. Serge MOREAU – M. Thierry BRUNET – M. Pascal BLANCHARD – M. Michel CHAMPIGNY – M. Etienne MARTEGOUTTE – M. Denis FOUCHE

Absents excusés avec Procuration :

M. Christophe BAUDRY représenté par M. Vincent NAULET - M. Francis DESBOURDES représenté par M. Pascal BLANCHARD

M. Jean Luc DUPONT représenté par M. Denis FOUCHE - M. Claude BORDIER représenté par M. Gilles MORTIER

Absents excusés :

Mme Nadège ARNAULT

Absents :

M. Laurent RAINEAU – M. Franck CHARTIER

Le Président de Séance



Didier GODOY